



BULLETIN D'INFORMATIONS

année 7 - n° 25
septembre 2018 - décembre 2018

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL

CONTENU

1. Brèves
2. Nouvelles des fédérations
3. Projets et parrainages
4. Conseils d'entreprise européens et réseaux syndicaux mondiaux

1 BREVES

| Le Qatar supprime les visas de sortie du pays



La Confédération syndicale internationale (CSI), l'IBB et l'ITF ont réagi avec joie à la nouvelle loi du Qatar qui met un terme aux visas de sortie pour les travailleurs étrangers. Désormais, les travailleurs ne devront plus demander l'autorisation de leur employeur pour pouvoir voyager. L'un des piliers du fameux système Kafala est ainsi démantelé. En raison de ce visa de sortie et du système Kafala, 1,5 million de travailleurs étrangers sont bloqués au Qatar dans une situation de grande dépendance. Le Qatar fait ainsi un nouveau pas important vers un traitement plus humain des travailleurs. Les syndicats internationaux réclament toutefois que le personnel domestique bénéficie lui aussi d'une complète liberté de mouvement.

• Source : ITUC Online, 5 septembre

| Mexico ratifie la convention de l'OIT sur la liberté syndicale

Le 20 septembre, le Sénat mexicain a approuvé la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative au droit à s'organiser et à mener des négociations collectives. Ce vote constitue une étape majeure pour les travailleurs

et les syndicats mexicains. La convention devrait mettre un terme aux pratiques par lesquelles des employeurs mettent sur pied de « faux syndicats » dans leurs usines pour entraver l'accès des syndicats libres et la liberté de négociation. Les syndicats espèrent que les nouvelles règles permettront à court terme de faire augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail. Sur le continent américain, seuls les États-Unis n'ont pas encore ratifié cette convention.

• Source : ITUC Online, 21 septembre

| Ryanair



La compagnie aérienne irlandaise à bas coût Ryanair est connue pour ses billets bon marché, mais aussi pour ses mauvaises conditions de travail et son hostilité à l'égard des syndicats. Sous la pression d'une série d'actions et de grèves, Ryanair a, les derniers mois, dans différents pays européens, franchi les premières étapes en vue d'une normalisation des relations sociales. En août, la toute première CCT a été conclue avec un syndicat de pilotes en Italie. En Belgique, Ryanair a signé un accord avec les syndicats belges à propos de l'application intégrale du droit du travail belge, au plus tard à partir du 31 janvier 2019. Jusqu'ici, l'entreprise s'y était toujours refusée, même après un verdict de la Cour européenne de Justice. Les négociations avec Ryanair concernant de meilleures conditions de travail pour le personnel sont encore en cours. Le statut des travailleurs des deux principaux sous-traitants de Ryanair, Crewlink et Workforce, est également sur la table.

• Source : De Tijd, 25 octobre



rue de Trèves 31
B-1040 Bruxelles
www.cscbie.be
cscbie@acv-csc.be



Postbus 2525
3500 GM Utrecht
www.cnvvakmensen.nl
info@cnvvakmensen.nl

| Journée chantiers CSCBIE



Le 4 octobre 2018, la CSCBIE a organisé pour la 10e fois sa journée chantiers nationale. Les équipes régionales ont rendu visite à quelque 15.000 ouvriers de la construction répartis sur près de 2.000 chantiers. Plus de 1.000 militants et membres du personnel de la CSCBIE ont participé à ces actions. La journée chantiers avait pour objectif principal d'informer les travailleurs de leurs conditions de travail et de rémunération. Ce n'est pas chose aisée puisque le secteur se compose à 92 % de petites et moyennes entreprises (PME), dispersées à travers tout le pays. Cette année encore, l'attention s'est concentrée sur la sensibilisation des autorités locales à la problématique du dumping social dans le cadre des marchés publics.

| Traité des Nations unies sur les entreprises et les droits humains



Les négociations en vue d'un Traité contraignant des Nations unies sur les entreprises et les droits humains ont débuté le 15 octobre à Genève. Selon Sharan Burrow (CSI), les entreprises multinationales doivent enfin assumer leur responsabilité pour leurs activités internationales.

« Trop souvent, nous observons des infractions graves aux droits de l'homme et au droit du travail dans la chaîne mondiale des sous-traitants et des fournisseurs (...) les travailleurs paient un lourd tribut en raison de salaires de misère, de temps de travail extrêmement longs et de conditions de travail dangereuses », explique Sharan Burrow. Le nouveau Traité vise à obliger les entreprises à intégrer plus de transparence dans cette chaîne des sous-traitants et des fournisseurs. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut également mettre en place un mécanisme juridique permettant aux victimes d'atteintes aux droits humains d'introduire une plainte contre les entreprises dans leur pays mère.

- Plus d'informations : www.ituc-csi.org/zero-draft-of-the-legal-binding?var_mode=calcul
- Source : ITUC Online, 11 octobre

| Mémoire élections européennes

Le samedi 20 octobre, le Conseil général de la CSCBIE a validé le mémorandum pour les élections européennes. Ce mémorandum a vu le jour après une large consultation des militants de la base. Avec ce mémorandum, la CSCBIE souhaite clarifier ses priorités pour les élections européennes du 26 mai 2019. Il reprend 31 points d'action concrets pour une Europe sociale. Les propositions visent plus de démocratie en Europe, une protection sociale, un travail digne et des salaires corrects, une politique industrielle et une mondialisation juste. Le mémorandum a été envoyé à tous les partis politiques. Dans les prochaines semaines, différents contacts seront noués pour donner du poids aux revendications européennes de la CSCBIE. Fin janvier, la CSCBIE lancera également une campagne pour convaincre les membres et les militants de l'importance de leur voix dans le cadre d'une Europe sociale.

Vous trouverez le mémorandum pour les élections européennes (NL/FR) sur <https://csc-batiment-industrie-energie.csc-en-ligne.be/csc-batiment-industrie-energie/La-CSCBIE/Actualite/Actions-internationales/Actions-internationales.html>.



© Shutterstock

| Un leader syndical turc assassiné

Via IndustriALL Global Union, la CSCBIE a appris la terrible nouvelle de l'assassinat d'Abdullah Karacan, le 13 novembre 2018, lors d'une visite de l'usine Goodyear d'Adapazarı. Abdullah était le président du syndicat turc de la chimie DİSK/Lastik-İş. Le président régional de Lastik-İş, Mustafa Sipahi, et le délégué syndical Osman Bayraktar ont également été touchés par le tireur. M. Bayraktar reste dans un état critique après cette attaque. « Ce meurtre nous a terriblement choqués », affirme Valter Sanches, secrétaire général d'IndustriALL. « Frère Karacan était un leader syndical dévoué. Nous espérons une enquête approfondie après ce crime horrible. Nous adressons nos condoléances à sa famille et à nos collègues syndicaux turcs ». Abdullah Karacan était un leader syndical très respecté. Il avait encore récemment remporté une importante victoire contre le travail précaire, en réussissant à convaincre les multinationales du caoutchouc de mettre fin à leur sous-traitance en Turquie.

Les militants de la CSCBIE et de la CG FGTB d'INEOS ont mené une action contre ce crime horrible et ont posé

ensemble sur une photo pour afficher leur solidarité. Selon Koen De Kinder, responsable sectoriel chimie à la CSCBIE, « les droits syndicaux et la démocratie sont sous pression partout dans le monde. En Turquie, nous en avons à nouveau clairement eu la preuve. Être assassiné en raison de son engagement syndical est un acte indigne d'une démocratie. Les autorités turques doivent assumer leurs responsabilités. Nous suivrons cette affaire jusqu'à ce que toute la lumière soit faite et que les coupables soient punis ».

- Source : www.industrial-union.org/trade-union-leader-assassinated-in-turkey, 13 novembre



| Michael O'Leary élu « pire CEO au monde »

La Confédération syndicale internationale (CSI) a organisé pour la 2e fois son élection du « pire CEO au monde ». Pour prétendre à ce titre, le CEO doit être à la tête d'une entreprise mondialement connue pour ses mauvaises conditions de travail, ses abus de pouvoir, sa fraude fiscale ou son attitude anti-syndicale. La liste des CEO nommés révèle l'impact croissant de la numérisation et de ce que l'on appelle l'économie de plate-forme. Selon Sharan Burrow (CSI), « la numérisation ne va cesser de croître, (...) les autorités doivent prendre d'urgence leurs responsabilités pour protéger les droits des travailleurs et l'intérêt public ».

- Source : ITUC Online, 27 novembre

2 NOUVELLES DES FÉDÉRATIONS

| Les syndicats sectoriels européens se préparent au Brexit



Les syndicats sectoriels européens (ETUC) rejettent un « Brexit dur ». Un « Brexit dur » portera atteinte aux travailleurs du Royaume-Uni et du continent européen. Les droits des travailleurs doivent être protégés. Les syndicats européens préviennent du fait qu'il n'est pas permis d'organiser un dumping social et une nouvelle concurrence déloyale entre les travailleurs.

L'ETUC a formulé une série de recommandations relatives à l'impact potentiel du Brexit sur le fonctionnement des conseils d'entreprise européens. Ceux-ci constituent un instrument important pour l'organisation de la solidarité entre les travailleurs en Europe. Ils obligent les multinationales à informer les travailleurs européens de leurs droits et à les consulter pour les décisions importantes de l'entreprise. Le Brexit qui se profile aujourd'hui ne changerait provisoirement rien pour les membres britanniques des conseils d'entreprise européens. Ils pourraient continuer à invoquer les droits prévus dans les législations britannique et européenne. Cela ne changerait provisoirement rien non plus pour les conseils d'entreprise européens de droit britannique. Leur existence serait maintenue. Mais à partir du 29 mars, plus aucun nouveau CEE ne sera constitué selon le droit britannique. Toutes ces informations sont toutefois données sous réserve et l'ETUC recommande de les prendre avec des pincettes. L'ETUC rappelle aussi que rien n'est encore définitif concernant le Brexit.

- Source : Joint European trade union federations' recommendations to SNBs/EWCs/SEs on Brexit, 25 septembre

| L'IBB participe au conseil consultatif sur les droits de l'homme de la FIFA



Du 1^{er} au 4 octobre s'est réuni pour la quatrième fois le conseil consultatif FIFA sur les droits de l'homme. La réunion a été organisée au Qatar. Les membres du comité d'organisation pour la Coupe du monde 2022 au Qatar y ont également participé. La réunion a essentiellement porté sur la sécurité sur les chantiers, la qualité de l'hébergement et la problématique des frais élevés que doivent déboursier les migrants pour une médiation professionnelle. Pour l'IBB, les comités de travailleurs et les syndicats doivent pouvoir agir librement. L'IBB est en train d'élaborer une série de recommandations spécifiques pour la FIFA dans la perspective de la Coupe du monde au Qatar. Elles seront publiées début 2019.

Le conseil consultatif a été créé en mars 2017 par la FIFA, pour être plus attentif à la problématique de la corruption, des droits de l'homme et des droits sociaux dans le cadre des projets de construction liés aux championnats d'Europe et du monde. Il est composé d'experts des Nations unies, d'ONG, de sponsors commerciaux et de syndicats internationaux.

- Source : www.bwint.org/cms/news-72/human-rights-in-qatar-progress-and-challenges-1211, 29 octobre

| Des règles plus sévères pour les substances cancérigènes



Après des mois de négociations entre les institutions européennes, un accord a été trouvé le 25 octobre au sujet de la deuxième réforme de la directive Agents cancérigènes et mutagènes. Cette directive impose des normes d'émissions plus strictes pour 8 substances cancérigènes supplémentaires sur le lieu de travail. Sous la pression du Parlement européen, les émissions de gaz diesel nocifs sont également reprises dans la nouvelle législation. Selon les calculs de la Commission européenne, on évitera ce faisant 100.000 décès causés par des cancers liés au travail dans les 50 prochaines années. 20 millions de travailleurs du bâtiment, de la métallurgie et d'autres secteurs industriels seront ainsi mieux protégés. La législation s'applique à toutes les entreprises et tous les travailleurs de l'Union européenne. Avec cette nouvelle législation, les normes européennes concernent désormais 22 agents cancérigènes. Le Parlement européen plaide toutefois pour un mécanisme de révision continu, afin que les nouvelles substances cancérigènes puissent être réglementées plus rapidement. La Commission européenne soutient cette idée, parce que les connaissances scientifiques évoluent en permanence également. La première proposition en vue d'un renforcement des règles a été émise par la Commissaire européenne pour l'Emploi et les Affaires sociales, Marianne Thyssen. Claude Rolin (Belgique, PPE) était le négociateur au Parlement européen. La CSCBIE et la FETBB ont réagi avec grande satisfaction à ces nouvelles règles et remercient Claude Rolin pour l'excellente collaboration dans ce dossier.

- Plus d'informations : www.europarl.europa.eu/legislative-train/theme-new-boost-for-jobs-growth-and-investment/file-jd-se-cond-proposal-amending-the-carcinogens-and-mutagens-directive

| VET4LEC

La conférence de clôture du projet VET4LEC a été organisée le 6 novembre. VET4LEC est un accord de collaboration entre les partenaires sociaux européens de la construction, la FETBB et la FIEC. Il met en lumière les défis rencontrés pour rendre le secteur du bâtiment plus écologique. Comment le secteur de la construction peut-il contribuer à la réduction des émissions de CO2 ? Cela constitue non seulement un défi technique, mais également un défi social. Les professions devront collaborer davantage lors des phases de planning et d'exécution. L'accent devra davantage être mis sur les « soft skills » des ouvriers de la construction :

communication, travail d'équipe, autogestion. Cela représente un défi majeur pour la formation (continue) des ouvriers de la construction. L'attractivité du secteur a également été source de préoccupation. L'arrivée de nouveaux travailleurs est insuffisante et de nombreux travailleurs partiront bientôt à la retraite.

Le projet s'est tenu de novembre 2016 à novembre 2018 et était encadré par l'Université de Westminster (GB). Des partenaires sociaux (travailleurs et syndicats) et des organismes paritaires de 10 pays y ont participé. Pour la Belgique, la CSCBIE et Constructiv étaient impliqués dans le projet.

- Plus d'informations : www.fiec.eu/en/fiec/projects/current-5460/vet4lec.aspx

| Révision du Règlement 883



La proposition du rapporteur Guillaume Balas (FR, S&D) pour la révision du Règlement sur la coordination des systèmes de sécurité sociale a été adoptée le 11 décembre par le Parlement européen. Cette législation est très importante dans le contexte de la lutte contre le dumping social. Il y a une concurrence féroce aujourd'hui entre les États membres en termes de cotisations de sécurité sociale. Ce qui est une autre invitation aux entreprises malveillantes pour mettre en place des entreprises boîtes aux lettres dans des états membres « bon marché ». D'où après des travailleurs sont faussement détachés, par exemple, en Belgique. La proposition Balas introduit un certain nombre de garanties et contrôles pour que le détachement puisse se effectuer plus équitablement. En vue de la réunion plénière, des représentants néo-libéraux et des groupes eurosceptiques avaient appelé à voter contre. La CSCBIE et la Fédération Européenne du Boit et Bâtiment (FETBB) sont satisfaits de cette victoire importante dans la lutte contre le dumping social. Maintenant, les institutions européennes compétentes vont négocier à propos d'un accord final. Cela commence à être urgent. Bientôt les campagnes électorales vont commencer pour les élections européennes. Les syndicats européens insistent pour que les progrès acquis dans le Parlement européen peuvent être confirmés dans le texte final. Ce dossier important doit être mené à bon fin. Pour qu'il y ait une concurrence loyale sur le marché intérieur et que les travailleurs dans la construction soit mieux protégés.

| Comité exécutif d'IndustriALL Europe

Le comité exécutif s'est réuni les 21 et 22 novembre. Le mémorandum d'IndustriALL Europe pour les élections européennes du 26 mai 2019 y a été présenté. On y a également discuté d'une bonne stratégie de communication et d'une journée d'action avec les autres syndicats européens dans la perspective des élections. Le comité exécutif a par ailleurs approuvé une motion relative à une transition juste dans le secteur de l'énergie. Ladite « Déclaration de Silésie » est basée sur 3 points : une politique industrielle durable, des mesures sociales et des programmes innovants sur la disponibilité. L'accord sera transmis aux chefs de gouvernement qui participent au sommet COP24 sur le climat à Katowice, Pologne. On s'est également attardé sur les défis rencontrés par les conseils d'entreprise européens et le soutien par les coordinateurs syndicaux. Le comité pour l'égalité des chances a aussi présenté 2 campagnes. L'une sur l'impact de la numérisation sur les travailleuses et l'autre relative à la participation à une campagne mondiale contre les violences faites aux femmes. La CSCBIE est intervenue concernant la position des travailleurs en situation de handicap sur le marché du travail. La réunion s'est achevée en remerciant Sylvain Lefebvre et son engagement pour le dialogue social européen ces dernières années. Merci Sylvain ! Un véritable ami et un compagnon de route de la CSCBIE.

| Comité exécutif IndustriALL Global Union



Du 28 au 30 novembre, le comité exécutif s'est réuni à Mexico. La réunion était placée sous le signe du commerce équitable, de la transition juste et de la lutte pour le relèvement des salaires minimaux.

Alors que Trump est au pouvoir, IndustriALL Global plaide pour des règles multilatérales visant le développement et les normes sociales de l'OIT. Les accords commerciaux doivent devenir plus transparents et les services publics doivent être protégés. Après de premières discussions à Saint-Petersbourg, le comité a également validé un texte précisant ce que signifie une transition juste pour le syndicat. La CSCBIE a activement contribué aux discussions préparatoires et elle salue ce texte. Le document servira maintenant de point de vue officiel d'IndustriALL Global lors du sommet pour le climat à Katowice (Pologne). Dans le secteur textile, IndustriALL plaide entre-temps pour l'introduction de salaires minimaux. Par ailleurs, les discussions progressent avec les grandes marques de vêtements qui sont actives au Bangladesh et dans d'autres pays de l'Asie du sud-est.

| Accord européen dans le secteur du bois

Le dialogue social marche ! Les partenaires sociaux européens du secteur du bois, la FETBB et l'EPF (European Panel Federation), sont parvenus à un accord majeur relatif à la prévention de l'exposition au formaldéhyde dans

le secteur des panneaux pressés. L'accord s'insère dans le programme d'action dialogue social et ouvre la voie à de potentielles initiatives législatives. Dans le guide d'action, les employeurs du secteur s'engagent à effectuer des mesures précises, à prendre des mesures de prévention et à rechercher une amélioration continue de l'exposition au formaldéhyde. Pour les valeurs cibles, les partenaires sociaux se sont basés sur des études scientifiques de l'Union européenne. L'accord a été signé au nom de la FETBB par Justin Daerden (CSCBIE), en tant que président du Comité permanent Bois et par Kris Wijnendaele pour l'EPF. Justin Daerden est satisfait de cet accord. « *Le véritable travail peut maintenant débuter dans les entreprises, en fonction de la situation sur place. Il ne s'agit pas d'une action de courte durée, mais d'un travail de longue haleine. Les actions seront évaluées régulièrement et les bons exemples seront partagés* », précise Justin Daerden.



3 PROJETS, PARRAINAGES, COLLABORATION BILATÉRALE

| Conférence EZA Belgrade



Les syndicats serbes et la CSCBIE ont organisé les 11 et 12 septembre à Belgrade une nouvelle conférence européenne sur le dialogue social dans le secteur des matériaux de construction. Les 36 participants étaient originaires de Belgique, des Pays-Bas, de France, de Serbie, de Croatie, de Roumanie et de Pologne. Sam Hägglund (FETBB) a donné une présentation sur le dialogue social au niveau européen et les initiatives législatives européennes sur l'information et la consultation. L'accent a également été mis sur le dialogue social au niveau du secteur et des entreprises dans divers pays. Une attention particulière a également été prêtée aux entreprises multinationales telles que CRH, LafargeHolcim, Titan Cement, Strabag, Carneuse et à d'autres sociétés présentes dans la région. Le niveau de concertation varie fortement selon les pays. Il est lié d'une part aux

traditions de concertation sociale, mais aussi, d'autre part, à la législation locale. En Europe centrale et orientale, la législation met essentiellement l'accent sur la concertation dans les entreprises. Souvent, il n'existe même pas de fédérations patronales sectorielles. Les défis sont nombreux, mais tout débute par un travail syndical de base, pour développer des syndicats forts et représentatifs. Et par les fédérations syndicales qui peuvent soutenir ce travail quotidien avec des formations et un encadrement professionnel. De telles conférences sont très utiles parce qu'elles permettent un apprentissage réciproque. De bons et de moins bons exemples. Et dans la foulée, nous pouvons renforcer les liens syndicaux au-delà des frontières. La conférence a été soutenue financièrement par le Centre européen pour les travailleurs (EZA).

| Formation juridique pour les militants syndicaux de FPE Indonésie



FPE-SBSI, le syndicat indonésien du secteur minier et pétrolier a organisé en 2018 deux séminaires de formation sur le soutien juridique des membres et des militants. Les mines et les sites de production de pétrole sont dispersés sur les milliers d'îles que compte l'Indonésie.

Pour une centrale syndicale, il n'est pas évident de fournir un soutien juridique centralisé à partir de cette réalité géographique. FPE-SBSI a décidé de réunir ses représentants de tout le pays à Sulawesi (avril 2018) et à Jakarta (septembre 2018) pour une formation poussée. Celle-ci avait pour but de briefer les représentants syndicaux régionaux en vue d'introduire les dossiers de plainte locaux de manière correcte auprès des tribunaux compétents et de suivre efficacement ces dossiers. Dans le cadre d'un accord de collaboration entre l'ACV-CSCBIE et FPE-SBSI, notre organisation a offert un soutien financier et de fond pour permettre ces formations. Le secrétaire fédéral François Laurent et Jan Franco ont participé aux journées nationales de formation à Jakarta. Ils y ont présenté la manière dont la CSC offre des services juridiques à ses membres et ses militants. Non pas pour copier le système belge en Indonésie, mais bien pour montrer comment ces services juridiques peuvent devenir un élément de poids dans le cadre d'un fonctionnement syndical professionnel. Cette présentation a débouché sur de passionnants échanges à propos des bonnes pratiques et des leçons à en tirer.

| Visite du syndicat japonais de l'énergie Denryoku Soren

La CSCBIE a reçu début 2018 une demande du syndicat japonais de l'énergie Denryoku Soren d'accueillir une délégation de 26 militants et secrétaires syndicaux japonais pour une tournée de formation en Europe. Notre centrale a répondu avec plaisir à cette demande de nos amis japonais, qui ont finalement été accueillis le lundi 29 octobre. La matinée était consacrée à une visite de la centrale électrique de Drogenbos, tandis que l'après-midi a été le théâtre

d'intenses échanges avec des militants et des secrétaires de la CSCBIE du secteur de l'énergie. L'avenir du secteur nucléaire, les énergies renouvelables, l'approvisionnement en énergie, ... ont été des thèmes de discussion. Nous avons pu une nouvelle fois constater à quel point les réalités japonaise et européenne sont étonnamment proches l'une de l'autre. Ce constat avait déjà été fait au début de l'année au sujet de la politique industrielle. Sur la base de cette analyse, l'accord de collaboration stratégique entre notre centrale et le Japon sera renforcé dans les prochaines années.



| Congrès FO BTP



Les 14 et 15 novembre, le syndicat français Force Ouvrière Construction a organisé son congrès à Marne-la-Vallée. Plus de 200 syndicalistes de toutes les régions du pays y ont participé. Lors des débats, le gouvernement et les patrons français ont été mis en garde contre leurs attaques virulentes à

l'encontre du statut et des droits des travailleurs. Le syndicat va, ces prochaines années, œuvrer à son renforcement, à l'implication des jeunes, à de meilleurs salaires et à des pensions correctes. Frank Serra a été réélu au poste de secrétaire général. La CSCBIE souhaite à Franck Serra et à FO Construction bonne chance dans les prochaines années.

| Séminaire de clôture du projet « Stop Precarious Work » à Ouagadougou

Les 14 et 15 novembre 2018 s'est tenue la toute dernière activité du projet d'IndustriALL Global baptisé « Stop Precarious Work » dans la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou. Les partenaires du Sénégal et du Burkina Faso se sont retrouvés pour évaluer le projet, pour partager les résultats et les leçons tirées, mais aussi et surtout pour évoquer comment ils aborderont à l'avenir la problématique des emplois précaires. Car les projets n'ont pas pour objectif de se poursuivre éternellement, ils existent avant tout pour donner une impulsion en vue du renforcement du travail syndical. Le bilan de ce projet est positif. Le projet a généré une meilleure collaboration entre les syndicats nationaux, un afflux de membres et de nouvelles

CCT dans le secteur minier et l'industrie. Il a également fait en sorte que, dans les mines et l'industrie africaines, davantage de travailleurs bénéficient d'un contrat de travail correct, avec un salaire digne et une meilleure protection sociale. Lors de la réunion à Ouagadougou, le coordinateur du projet Augustin Adokou, qui a mené le dossier à bon port au cours des 6 dernières années, a été mis à l'honneur. Paule France Ndessomin, responsable régionale d'IndustriALL Global Afrique, et Jan Franco (CSCBIE) ont souligné dans leurs remerciements le formidable rôle qu'Augustin a joué, dans des conditions souvent difficiles, pour faire aboutir ce projet. Les syndicats sénégalais et burkinabés se sont joints à ces témoignages de remerciements et se sont engagés à continuer leur lutte contre les emplois précaires.



| Congrès Fillea CGIL



Le 19^e congrès de Fillea CGIL s'est tenu du 2 au 5 décembre à Naples, en Italie. Un congrès important en des temps politiques et économiques difficiles. Le syndicat demande des investissements dans l'économie réelle. Des investissements dans une infrastructure moderne et sûre, lesquels sont plus que nécessaires vu l'état de nombreux ponts et routes en Italie. Ils doivent en fin de compte mener à une relance économique et à davantage d'emplois. Mais il doit s'agir de véritables emplois, avec des salaires corrects et une bonne protection. Chaque année, on recense un millier d'accidents mortels dans le secteur de la construction en Italie. C'est inacceptable pour le syndicat. « *Ce ne sont pas des décès, mais des meurtres* », clame Alessandro Genovesi, secrétaire général de Fillea CGIL. L'état de la démocratie a également été évoqué. Aujourd'hui, ce sont les partis populistes qui définissent la politique en Italie. La démocratie est sous pression au sein de la société et des entreprises. Le syndicat doit être une force démocratique. La force syndicale se construit également depuis la base. Ce concept est joliment résumé dans le slogan du congrès : « *FABBRICA PER FABBRICA, CANTIERE PER CANTIERE* ».

4 CEE ET RÉSEAUX SYNDICAUX MONDIAUX

| Le Conseil syndical mondial de LafargeHolcim s'est réuni à Houffalize, Belgique



Fin octobre s'est tenue à Houffalize la 4^e rencontre du Conseil syndical mondial de LafargeHolcim, avec plus de 60 représentants de 26 pays. Ce fut une discussion animée à propos des défis et des problèmes rencontrés par les travailleurs au niveau local et international. Le principal constat est le manque d'engagement d'un véritable dialogue social depuis les changements au niveau du management en 2017 et 2018. Les relations entre les syndicats et l'entreprise se sont refroidies depuis que l'entreprise a rompu unilatéralement un pré-accord concernant un ambitieux accord-cadre international. LafargeHolcim fait également de plus en plus souvent appel à des sous-traitants. Dans certains pays, jusqu'à 80 % des activités sont externalisées. L'impact sur la sécurité des travailleurs est également important. Les travailleurs des sous-traitants sont plus souvent victimes d'accidents. Ils représentent 75 % des accidents mortels. Le Conseil syndical mondial de LafargeHolcim lance un appel au management pour renouer avec des négociations constructives. Faute de quoi, des actions plus dures seront menées.

- Plus d'informations : www.industrial-union.org/end-corporate-greed-and-reduce-precarious-work-unions-tell-lafargeholcim



| Formation CEE Antalis

antalis ^{TEM}

Le groupe européen de papier Antalis a organisé les 25 et 26 octobre sa formation annuelle à Bruxelles. Les militants de la CSCBIE nous ont transmis un petit texte concernant cet événement. Lors du séminaire, les

actualités du groupe ont été passées en revue. Le premier jour, les chiffres du groupe ont été présentés et discutés. L'après-midi a été consacrée à un exposé très intéressant sur le stress et le burn-out. Lors des questions-réponses, des solutions ont été recherchées, pour discussion au sein des comités nationaux santé et sécurité. Le thème sera également traité sur le plan transnational au sein du CEE. La deuxième journée a porté sur la demande de la direction d'adapter l'accord du CEE à l'évolution de la situation du groupe. Le secrétaire du CEE, Frédéric Richard (FCE CFDT), et la secrétaire adjointe Gerda Mertens (ACV-CSCBIE) ont assuré la préparation du prochain EOR. Sous leur direction, cette formation de deux jours fut à nouveau une réussite. Les membres du CEE d'Antalis parviennent à entretenir leur réseau entre les réunions plénières et à veiller à un échange continu d'informations. Ils parviennent à traduire leurs messages à l'aide de Google Translate. Le français, l'anglais, l'espagnol, le néerlandais ou l'allemand ne sont pas parfaits, mais la traduction suffit à préserver le dynamisme du réseau d'information. C'est un bel exemple pour les autres CEE qui souhaitent exploiter pleinement leur réseau.



| Réseau syndical mondial de Heidelberg Cement



30 représentants syndicaux de Heidelberg Cement, issus de 15 pays, se sont retrouvés le 1er et le 2 novembre à Francfort, Allemagne. La réunion s'est tenue au siège principal du syndicat allemand IGBAU et était organisée par IndustriALL Global et l'IBB. Les échanges ont rapidement porté sur la distance entre la direction de l'entreprise et le reste des travailleurs dans les sociétés locales, le manque de communication, le recours croissant à des sous-traitants et les contrats précaires. Les syndicats demandent également une implication accrue des travailleurs dans la politique de sécurité de l'entreprise. Cette politique devient de plus en plus la chasse gardée des managers HR et des experts en sécurité. Mais les meilleurs experts sont les travailleurs eux-mêmes, et leurs syndicats. Les syndicats internationaux plaident enfin pour l'instauration d'un dialogue social mondial. C'est plus que nécessaire au vu de la présence mondiale du groupe. Heidelberg Cement compte près de 60.000 travailleurs et est l'un des principaux cimentiers mondiaux. IndustriALL et l'IBB regrettent que le management n'ait envoyé aucun représentant. Au nom de la CSCBIE, ce sont Serge Stockis et John Bones qui ont participé à la réunion. Ils sont respectivement membres effectif et suppléant du Conseil d'entreprise européen.

- Plus d'informations : www.industrialunion.org/unions-demand-global-labour-relations-with-heidelbergcement





Nous vous
souhaitons de
joyeuses fêtes.

Marquons
2019 de notre
empreinte
solidaire !

© Shutterstock

Le prochain bulletin paraîtra en :
Avril 2019